

**ATTENTION**  
FINI LE SAC  
TRANSPARENT, TOUS  
LES EMBALLAGES EN  
PLASTIQUE DANS LE  
SAC BLEU DÈS LE  
1<sup>ER</sup> JANVIER



# AUBEL

## CALENDRIER DES COLLECTES 2023

**INTRADEL VOUS PARTAGE  
SA PLAYLIST ZÉRO DÉCHET.**





## Collecte des PMC via le Sac Bleu



### Emballages en Plastique Rigide



### Emballages en Plastique Souple



### Emballages Métalliques



### Cartons à boissons



## Collecte des Papiers-Cartons

En porte-à-porte ou via les recyparcs



### Papiers



### Cartons



### Conseils à suivre :

- Vos papiers-cartons doivent être glissés dans une boîte en carton résistante, ils ne peuvent être présentés en vrac.
- Le seul contenant en plastique autorisé est le conteneur jaune de chez Intradel, aucun autre contenant en plastique ne peut être utilisé pour la collecte.



### INTERDITS - À TRIER COMME SUIV :

#### Sac Bleu



Films en plastique

#### Déchets organiques



Papiers et cartons souillés

#### Déchets résiduels



Sacs de ciment  
Matériels scolaires



## Collecte du verre

À déposer dans les bulles ou via les recyparcs



### Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent



Verre incolore



Verre coloré

### Conseils à suivre :

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé; ni couvercle ni bouchon.
- Attention, les déchets laissés autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme des infractions environnementales, passibles de poursuites administratives ou judiciaires.

### Conseils à suivre :



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.



Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.



Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu.



N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres. N'enfermez pas vos emballages dans des petits sacs avant de les jeter dans votre sac bleu (laissez-les en vrac).



N'accrochez rien à l'extérieur du sac.



### INTERDITS - À TRIER COMME SUIV :

#### Déchets résiduels

⊗ Les emballages composés d'un mix de matériaux (ex. couche de film en plastique + couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine ou de nourriture humide pour animaux, etc.

⊗ Autres objets



#### Recyparc

⊗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant



⊗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants



⊗ Les emballages d'huile de moteur et lubrifiant, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone

⊗ Les emballages d'une contenance supérieure à 8 L

⊗ La frigolite



### N'oubliez pas de sortir vos poubelles à temps.

Renseignez-vous auprès de votre administration communale afin de connaître l'heure à laquelle vous pouvez les sortir la veille. Attention, les horaires des camions peuvent varier. Grâce à cela, nous éviterons que des dépôts tardifs ne deviennent des dépôts clandestins et vous, cela vous évite de rentrer votre sac et de le conserver jusqu'à la collecte suivante.



## Collecte des déchets organiques



### Déchets biodégradables



Déchets de cuisine

Petits déchets de jardin

Autres déchets

Si vous n'avez pas de conteneur vert ou de collecte en sac biodégradable, prenez contact avec votre commune.

### Conseils à suivre :

Les emballages non biodégradables n'ont pas leur place dans le sac organique, seuls les sacs ayant le logo ci-contre sont autorisés.



### INTERDITS À TRIER COMME SUIV :

#### Sac Bleu



Barquettes en plastique



Sachet en plastique

#### Déchets résiduels



Litière minérale

Coton tige

Déchets hygiène intime

Lange

# SITEL ENGIS

## NOTRE NOUVEL OUTIL DE TRI



Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2020, le sac bleu vous permet de trier d'avantage d'emballages plastiques tels que les tubes de dentifrice, les barquettes (beurre, légumes, ...), les pots de yaourt, ...

Dans 65 communes nous avons instauré un système double : sac bleu pour les PMCs et un sac transparent pour les emballages en plastique souple (opercules en plastique, sac d'emballage des bouteilles ou des cannettes, ...).

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, le sac transparent va disparaître et les citoyens des 65 communes concernées pourront mettre tous les emballages plastiques (donc aussi les emballages en plastique souple) dans le même sac.

### Alors pourquoi cette période transitoire ?

Simplement parce que, pour pouvoir trier toutes ces nouvelles matières collectées via un seul sac, nous devons construire un nouveau centre de tri. En effet, Sitel, notre centre de tri des PMCs, avait été créé en 1999 et si les équipements avaient évolué, il était nécessaire d'agrandir et de moderniser l'outil.

Un nouveau Sitel est donc sorti de terre afin de pouvoir trier **40.000 tonnes** de PMCs par an. S'il s'agit d'un investissement important (52 millions d'euros), il était essentiel de le réaliser pour toujours plus de recyclage des matières plastiques.

Cet investissement, nous ne **l'avons pas réalisé seuls**, **Noshaq et Idelux** sont devenus nos partenaires dans ce projet. Idelux, Intercommunale sœur d'Intradel dans le Luxembourg, transportera ses PMCs pour qu'ils soient triés sur notre nouvelle chaîne de tri à Engis.

D'un point de vue pratique, il est essentiel de souligner que les citoyens des 65 communes ayant connu le système à double sacs et qui auraient un stock de sacs transparents pourront utiliser les sacs transparents restant comme s'il s'agissait d'un sac bleu et ce jusqu'à épuisement de leurs stocks.

Parce qu'éviter une surproduction de sacs plastiques répond pleinement à notre adage : le meilleur déchet est celui qui n'existe pas.



# RECYPARCS : UN LIEU DÉDIÉ AUSSI AU ZÉRO DÉCHET.

**Vous faites sans doute partie des 2.000.000 de visiteurs que nous accueillons chaque année dans nos recyparcs. Ceux-ci ont soufflé leurs 30 bougies en 2022. 30 ans de collaboration avec vous, de tri et d'amélioration continue.**

Au cours de ces 30 années, le nombre de fractions que vous pouvez déposer a bien augmenté, le métier a évolué et nos préposés sont devenus des écoguides, ambassadeurs du zéro déchet.

Alors que nous recyclons et valorisons 96% des déchets déposés dans les recyparcs, cette volonté de travailler, avec vous, dans une démarche zéro déchet mérite quelques mots d'explication.

## Le « ZD » dans les recyparcs, pourquoi ?



Parce qu'il exprime clairement notre volonté de réduire la quantité de déchets. D'abord parce que c'est la première mission d'une intercommunale comme Intradel; ensuite parce que le meilleur déchet est celui qui n'existe pas.

## Découvrez le « ZD » dans les recyparcs.



Depuis plus d'un an vous pouvez déposer, dans de nombreux recyparcs, des encombrants en bon état, qui commenceront une nouvelle vie avec la Ressourcerie, dans le circuit de la seconde main et du réemploi.

À l'occasion des 30 ans, nous avons souhaité aller encore plus loin... Dans nos 49 recyparcs, nous avons développé le ZD sous différentes formes :

la récupération de métaux, d'inertes, de bois, de déchets verts, de meubles cassés, d'assiettes, de pots de fleurs et terre cuite, ... pour les upcycler.

Nous avons ainsi installé des bancs, des abris, des nichoirs, des bordures, ... afin de vous inspirer à la réutilisation. Et si tous les recyparcs ne permettaient pas d'accueillir ces installations faute d'espace, nous avons opté pour le design et le street art pour faire passer le message.

En collaboration avec Natagora, nous avons également décidé de planter de manière raisonnée : plantes qui demandent peu d'entretien (d'où moins de déchets verts) et qui favorisent la biodiversité, association de plantes qui se protègent l'une l'autre et donc moins de produits phytosanitaires considérés comme des Déchets Spéciaux des Ménages, très coûteux au recyclage.

Et pour boucler la boucle, nos visiteurs et nos écoguides méritaient bien un lieu avec de jolies choses à voir. Raison pour laquelle, nous avons fait appel à des artistes pour produire de véritables œuvres d'art à partir de déchets.

## 49 recyparcs qui accueillent le ZD



Vous pourrez suivre l'évolution de ces implantations ZD dans les recyparcs sur notre site internet [www.intradel.be](http://www.intradel.be) et si effectivement vous vous sentez inspirés, vous pourrez y trouver tous les détails de la démarche et les fiches techniques pour passer à l'étape supérieure et devenir à votre tour un upcycleur.







# JANVIER

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

**30 DÉCEMBRE**  
Vacances d'hiver



**31 DÉCEMBRE**  
Fermeture des recyparcs

**1 JOUR DE L'AN**

MARCHÉ

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

**2** Vacances d'hiver

**3** Vacances d'hiver

**4** Vacances d'hiver

**5** Vacances d'hiver

**6** Vacances d'hiver  
ÉPIPHANIE



**7**  
Tournoi de Foot

**8**  
Tournoi de Foot MARCHÉ

**9**

**10**

**11**

**12**

**13**



**14**

**15**

MARCHÉ

MARCHÉ

Permanence communale  
de 17h à 19h

Contes et comptines  
Bibliothèque



MARCHÉ

**16**

**17**

**18**

**19**

**20**



**21**  
Souper école libre

**22**

MARCHÉ

MARCHÉ

**23**

**24**

**25** Fermeture des recyparcs

**26**

**27**



**28**  
Gym : championnat garçons

**29**

MARCHÉ

MARCHÉ

**30**

**31**



MARCHÉ

## HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h  
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h  
Fermés les dimanches et lundis



04 240 74 74

SEM. 52

SEM. 1

SEM. 2

SEM. 3

SEM. 4

SEM. 5



# FÉVRIER

LUNDI

MARDI

MERCREDI

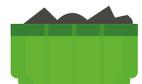
JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

		1	2	3	4	5
			Permanence communale de 17h à 19h	Contes et comptines Bibliothèque  		MARCHÉ
6	7	8	9	10	11	12
	Collecte de sang <b>MARCHÉ</b>		Permanence communale de 17h à 19h 			MARCHÉ
13	14 SAINT-VALENTIN	15	16	17	18	19
	Collecte de sang <b>MARCHÉ</b>		Permanence communale de 17h à 19h  		Kin-day et souper du kin-ball	MARCHÉ
20 Congé de détente	21 Congé de détente	22 Congé de détente	23 Congé de détente	24 Congé de détente	25	26
Stage For Sports	STG 3-6 Bibli Stage For Sports <b>MARCHÉ</b>	STG 3-6 Bibli Stage For Sports	STG 3-6 Bibli Stage For Sports Permanence communale de 17h à 19h	STG 3-6 Bibli Stage For Sports 	Concert annuel de l'Harmonie	MARCHÉ
27 Congé de détente	28 Congé de détente	 Déchets organiques Déchets résiduels  Papiers-cartons Sac bleu PMC  Demande de collecte d'encombrants asbl RCYCL : <b>087/55.48.78</b> 3R : <b>087/89.08.39</b>				



**HORAIRE DES RECYPARCS**  
Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h  
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h  
Fermés les dimanches et lundis



SEM. 5  
SEM. 6  
SEM. 7  
SEM. 8  
SEM. 9

# REPAIR CAFÉ



QUE J'AIME MON

# REPAIR CAFÉ



## MARS

Les Repair Cafés sont des espaces de vie où l'on vous propose de réparer vos objets au lieu de les jeter. Conseils de spécialistes et ateliers pratiques : venez apprendre à réparer vous-même vos objets avec l'aide d'un réparateur bénévole !

Et tout, ou presque, se répare : les électroménagers, le mobilier, les vélos, les vêtements, l'outillage, la décoration...

[www.repairtogether.be](http://www.repairtogether.be)

Relevé du compteur  
ÉLECTRIQUE de nuit



Relevé du compteur  
ÉLECTRIQUE de jour



Relevé du compteur de GAZ



Relevé du compteur d'EAU



SURVEILLEZ VOTRE PRODUCTION  
DE DÉCHETS GRÂCE À  
« MON CONTENEUR EN LIGNE »  
SUR [WWW.INTRADEL.BE](http://WWW.INTRADEL.BE)

# MARS

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

		<b>1</b> Congé de détente  Expo Contes au carré - Bibli	<b>2</b> Congé de détente  Permanence communale de 17h à 19h	<b>3</b> Congé de détente  		<b>5</b>  MARCHÉ	SEM. 9
<b>6</b>	<b>7</b>  MARCHÉ	<b>8</b>  Expo Contes au carré - Bibli	<b>9</b>  Permanence communale de 17h à 19h	<b>10</b>  Contes et comptines Bibliothèque 	<b>11</b>  Kin-day et souper du kin-ball	<b>12</b>  MARCHÉ	SEM. 10
<b>13</b>	<b>14</b>  MARCHÉ	<b>15</b>  Expo Contes au carré - Bibli	<b>16</b>  Permanence communale de 17h à 19h	<b>17</b>  	<b>18</b>  Kin-ball 2 <sup>ème</sup> jour de championnat	<b>19</b>  Kin-ball tournoi MARCHÉ	SEM. 11
<b>20</b> PRINTEMPS	<b>21</b>  MARCHÉ	<b>22</b>	<b>23</b> BE WAPP  Permanence communale de 17h à 19h 	<b>24</b> BE WAPP	<b>25</b> BE WAPP  Gala de gymnastique	<b>26</b> HEURE D'ÉTÉ BE WAPP  MARCHÉ	SEM. 12
<b>27</b>	<b>28</b>  MARCHÉ	<b>29</b>	<b>30</b>  Permanence communale de 17h à 19h	<b>31</b>  			SEM. 13



Déchets organiques  
Déchets résiduels



Papiers-cartons  
Sac bleu PMC



Demande de collecte  
d'encombrants asbl RCYCL :  
**087/55.48.78**  
3R : **087/89.08.39**



## HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h  
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h  
Fermés les dimanches et lundis



*Et maintenant,  
que vais-je faire ?  
De ce vélo...  
Quelle sera sa vie ?*

# AVRIL

La grande collecte des vélos encore en bon état a lieu ce samedi 22 avril. Depuis l'édition de 2007, **12.972 vélos ont été collectés dans les recyparcs d'Intradel**. Une fois remis en état s'ils le nécessitent, ils sont distribués auprès d'organisations sociales en vue d'être réutilisés. Menée à l'échelle de la Wallonie, cette action permet aux citoyens de poser un geste environnemental et social.

👉 <https://www.magde.be/actus/un-velo-en-bon-etat/>

Relevé du compteur  
ÉLECTRIQUE de nuit

Relevé du compteur  
ÉLECTRIQUE de jour

Relevé du compteur de GAZ

Relevé du compteur d'EAU



SURVEILLEZ VOTRE PRODUCTION  
DE DÉCHETS GRÂCE À  
« MON CONTENEUR EN LIGNE »  
SUR [WWW.INTRADEL.BE](http://WWW.INTRADEL.BE)

# AVRIL



Déchets organiques  
Déchets résiduels



Papiers-cartons  
Sac bleu PMC



Demande de collecte  
d'encombrants asbl RCYCL :  
087/55.48.78  
3R : 087/89.08.39

SAMEDI

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

1	2
Repas Printanier école de La Clouse	MARCHÉ
8	9 PÂQUES
Contes et comptines Bibliothèque 	MARCHÉ
15	16
Soirée dansante Ecole libre - Cercle	MARCHÉ
22 GRANDE COLLECTE DES VÉLOS DANS LES RECYPARCS	23
Spectacle Bébé au C. Culturel	Gym : Démo et BBQ MARCHÉ
29	30
Expo eft ad. ateliers ARTistouilles 	Concours de voltige national Ecuries des Coudriers Expo eft ad. ateliers ARTistouilles MARCHÉ

3
---

4	MARCHÉ
---	--------

5
---

6	Permanence communale de 17h à 19h
---	--------------------------------------

7	Contes et comptines Bibliothèque 
---	---

10 LUNDI DE PÂQUES
Administration communale fermée

11 Fermeture des recyparcs	MARCHÉ
----------------------------	--------

12	Expo URGENCE pop up - Bibli
----	--------------------------------

13	Permanence communale de 17h à 19h
----	--------------------------------------

14	
----	---

17
----

18	MARCHÉ
----	--------

19	Expo URGENCE pop up - Bibli
----	--------------------------------

20	Permanence communale de 17h à 19h
----	--------------------------------------

21	
----	---

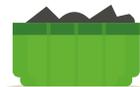
24
----

25	MARCHÉ
----	--------

26	Expo URGENCE pop up - Bibli
----	--------------------------------

27	Permanence communale de 17h à 19h
----	--------------------------------------

28	
----	---



## HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h  
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h  
Fermés les dimanches et lundis



04 240 74 74

SEM.13

SEM.14

SEM.15

SEM.16

SEM.17

Un peu plus près  
des pétales  
Un jardin en jachère  
au printemps



# MAI

Gérer et entretenir son jardin est une activité qui génère des déchets, comme les tontes de pelouse ou les tailles de branche, par exemple. Pour limiter vos efforts et la surface à tondre, **pensez à laisser certaines zones de votre jardin au naturel !**

Ces zones rendues à leur état sauvage sont idéales pour favoriser la biodiversité. Puis cela vous fait gagner du temps, de l'énergie... et cela réduit vos déchets verts.

👉 [www.intradel.be](http://www.intradel.be) +  
Médiathèque + Brochure  
"Le jardin zéro déchet !"

Relevé du compteur  
ÉLECTRIQUE de nuit



Relevé du compteur  
ÉLECTRIQUE de jour



Relevé du compteur de GAZ



Relevé du compteur d'EAU





LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
<b>1</b> Vacances de printemps FÊTE DU TRAVAIL Expo eft ad. ateliers ARTistouilles  Administration communale fermée	<b>2</b> Vacances de printemps Fermeture des recyparcs Expo eft ad. ateliers ARTistouilles  STG 3-6 Bibli <b>MARCHÉ</b>	<b>3</b> Vacances de printemps  Expo eft ad. ateliers ARTistouilles STG 3-6 Bibli	<b>4</b> Vacances de printemps  Permanence communale de 17h à 19h STG 3-6 Bibli	<b>5</b> Vacances de printemps  STG 3-6 Bibli	<b>6</b>  Marche des compagnons de Saint-Hubert <b>MARCHÉ</b>	<b>7</b>  Marche des compagnons de Saint-Hubert <b>MARCHÉ</b>
<b>8</b> Vacances de printemps  Stage Multi-sports	<b>9</b> Vacances de printemps  Stage Multi-sports Collecte de sang <b>MARCHÉ</b>	<b>10</b> Vacances de printemps  Stage Multi-sports	<b>11</b> Vacances de printemps Permanence communale de 17h à 19h Excursion Amitié Age d'Or - Banneux Stage Multi-sports	<b>12</b> Vacances de printemps  Stage Multi-sports	<b>13</b>	<b>14</b> FÊTE DES MÈRES  Portes ouvertes Ecuries des Coudriers <b>MARCHÉ</b>
<b>15</b>	<b>16</b>  Collecte de sang <b>MARCHÉ</b>	<b>17</b>	<b>18</b> ASCENSION Fermeture des recyparcs  Administration communale fermée	<b>19</b>  Concerts du Printemps	<b>20</b>	<b>21</b>  Randonnée Aubel VTT <b>MARCHÉ</b>
<b>22</b>	<b>23</b>  <b>MARCHÉ</b>	<b>24</b>	<b>25</b>  Permanence communale de 17h à 19h	<b>26</b>  Concerts du Printemps	<b>27</b>  Danse: Gala	<b>28</b> PENTECÔTE  <b>MARCHÉ</b>
<b>29</b> LUNDI DE PENTECÔTE  Administration communale fermée	<b>30</b> Fermeture des recyparcs  <b>MARCHÉ</b>	<b>31</b>	<p><b>HORAIRE DES RECYPARCS</b> Du mardi au vendredi &gt; de 9h à 12h30 et de 13h à 17h Samedi &gt; de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h Fermés les dimanches et lundis</p>			

SEM. 18

SEM. 19

SEM. 20

SEM. 21

SEM. 22



# JUIN

**FORTES CHALEURS :**  
CONTENEURS ET SACS  
COLLECTÉS PLUS TÔT  
EN MATINÉE,  
SORTIR LES  
CONTENEURS  
LA VEILLE



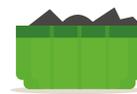
Déchets organiques  
Déchets résiduels



Papiers-cartons  
Sac bleu PMC



Demande de collecte  
d'encombrants asbl RCYCL :  
**087/55.48.78**  
3R : **087/89.08.39**



## HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h  
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h  
Fermés les dimanches et lundis

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENREDI

SAMEDI

DIMANCHE

**5**

**6**  
**MARCHÉ**

**7**

**1**  
Permanence communale  
de 17h à 19h

**2**  
Concerts du  
Printemps  
Contes et comptines  
Bibliothèque 

**3**  
Spectacle  
de l'école Libre - Hall

**4**  
BBQ école  
de Saint Jean-Sart **MARCHÉ**

**12**  
Kermesse d'Aubel

**13**  
Kermesse d'Aubel **MARCHÉ**

**14**

**8**  
Permanence communale  
de 17h à 19h

**9**  
Concerts du  
Printemps  

**10**  
Kermesse d'Aubel

**11** FÊTE DES PÈRES  
Foire du livre  
Kermesse d'Aubel **MARCHÉ**

**19**

**20**  
**MARCHÉ**

**21** ÉTÉ

**15**  
Braderie  
Permanence communale  
de 17h à 19h

**16**  
Braderie  
Concerts du Printemps 

**17**  
Braderie

**18**  
Braderie  
Fête de la musique **MARCHÉ**

**26**

**27**  
**MARCHÉ**

**28**

**22**  
Permanence communale  
de 17h à 19h

**23**  
 

**24**

**25**  
**MARCHÉ**



04 240 74 74

SEM. 22

SEM. 23

SEM. 24

SEM. 25

SEM. 26

# Où t'es, papier, où t'es ?



## JUILLET

Les papiers-cartons sont collectés en porte-à-porte toutes les deux semaines. Ils sont ensuite acheminés vers une usine pour être séparés et chaque matière suit sa propre filière de recyclage. **On les retrouve alors dans d'autres produits :** essuie-tout, magazines, emballages en carton...

Un tel processus permet d'économiser d'importantes quantités de matières premières et de réduire nos émissions de CO<sub>2</sub>.

[www.fostplus.be/fr/recycler/papiers-cartons](http://www.fostplus.be/fr/recycler/papiers-cartons)

Relevé du compteur  
ÉLECTRIQUE de nuit



Relevé du compteur  
ÉLECTRIQUE de jour



Relevé du compteur de GAZ



Relevé du compteur d'EAU



SURVEILLEZ VOTRE PRODUCTION  
DE DÉCHETS GRÂCE À  
« MON CONTENEUR EN LIGNE »  
SUR [WWW.INTRADEL.BE](http://WWW.INTRADEL.BE)

# JUILLET



Déchets organiques  
Déchets résiduels



Papiers-cartons  
Sac bleu PMC



Demande de collecte  
d'encombrants asbl RCYCL :  
**087/55.48.78**  
3R : **087/89.08.39**

SAMEDI

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10 Début des vacances d'été

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21 FÊTE NATIONALE  
Fermeture des recyparcs  
Reportées  
au 22/07

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31



## HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h  
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h  
Fermés les dimanches et lundis

**FORTES CHALEURS :**  
CONTENEURS ET SACS COLLECTÉS PLUS TÔT  
EN MATINÉE, SORTIR LES CONTENEURS LA VEILLE



04 240 74 74

SEM. 26

SEM. 27

SEM. 28

SEM. 29

SEM. 30

SEM. 31

NE ME JETTE PAS  
IL FAUT M'UPCYCLER



# AOÛT

**Recyclage et upcycling, est-ce la même chose ?** Pas tout à fait.

Quand on recycle un objet, on détruit de la matière pour en produire à nouveau. Le principe de l'upcycling – que l'on appelle aussi surcyclage – est de prendre un objet tel quel et de le transformer en un produit de qualité ou d'utilité supérieure.

Bref, on recycle par le haut. Beaucoup d'objets dont on n'a plus l'usage s'y prêtent. Laissez libre cours à votre imagination !

👉 <https://www.intradel.be/produire-moins-de-dechets/jardin-ressources-be.htm>

Relevé du compteur ÉLECTRIQUE de nuit



Relevé du compteur ÉLECTRIQUE de jour



Relevé du compteur de GAZ



Relevé du compteur d'EAU



SURVEILLEZ VOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS GRÂCE À « MON CONTENEUR EN LIGNE » SUR [WWW.INTRADEL.BE](http://WWW.INTRADEL.BE)

# AOÛT



Déchets organiques  
Déchets résiduels



Papiers-cartons  
Sac bleu PMC



Demande de collecte  
d'encombrants asbl RCYCL :  
**087/55.48.78**  
3R : 087/89.08.39



## HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h  
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h  
Fermés les dimanches et lundis

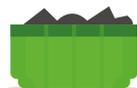
	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
	<p><b>1</b></p> <p>STG 10-15 ARTistouilles <b>MARCHÉ</b></p>	<p><b>2</b></p> <p>STG 10-15 ARTistouilles</p>	<p><b>3</b></p> <p>STG 10-15 ARTistouilles</p>	<p><b>4</b></p> <p>STG 10-15 ARTistouilles  </p>	<b>5</b>	<b>6</b>	SEM. 31
LUNDI						<b>MARCHÉ</b>	
<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	SEM. 32
STG 10-15 ARTistouilles	STG 10-15 ARTistouilles Collecte de sang <b>MARCHÉ</b>	STG 10-15 ARTistouilles	STG 10-15 ARTistouilles	STG 10-15 ARTistouilles 		<b>MARCHÉ</b>	
<b>14</b>	<b>15</b> ASSOMPTION Fermeture des recyparcs	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	SEM. 33
STG 7-9 ARTistouilles	Administration communale fermée <b>MARCHÉ</b>	STG 7-9 ARTistouilles	STG 7-9 ARTistouilles	STG 7-9 ARTistouilles  	Fête de St-Jean-Sart Souper spectacle équestre Ecuries des Coudriers	Fête de St-Jean-Sart <b>MARCHÉ</b>	
<b>21</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	SEM. 34
Stage de musique Château de Gorhez STG 7-9 ARTistouilles	Stage de musique Château de Gorhez STG 7-9 ARTistouilles Collecte de sang <b>MARCHÉ</b>	Stage de musique Château de Gorhez STG 7-9 ARTistouilles	Stage de musique Château de Gorhez STG 7-9 ARTistouilles	Stage de musique Château de Gorhez STG 7-9 ARTistouilles 	Fête de St-Jean-Sart	Fête de St-Jean-Sart Jogging de St-Jean-Sart <b>MARCHÉ</b>	
<b>28</b> RENTRÉE SCOLAIRE	<b>29</b>	<b>30</b>	<b>31</b>				SEM. 35
	<b>MARCHÉ</b>						



04 240 74 74



# SEPTEMBRE



**HORAIRE DES RECYPARCS**  
 Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h  
 Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h  
 Fermés les dimanches et lundis



Déchets organiques  
Déchets résiduels

Papiers-cartons  
Sac bleu PMC

Demande de collecte  
d'encombrants asbl RCYCL :  
**087/55.48.78**  
 3R : **087/89.08.39**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				1 Contes et comptines Bibliothèque	2	3 MARCHÉ
4	5 MARCHÉ	6	7 Permanence communale de 17h à 19h	8	9 Fête de la Clouse	10 Fête de la Clouse MARCHÉ
11	12 MARCHÉ	13	14 Permanence communale de 17h à 19h	15	16	17 Marche Adepts St-Jean-Sart MARCHÉ
18	19 MARCHÉ	20	21 Permanence communale de 17h à 19h	22	23 AUTOMNE	24 MARCHÉ
25	26 MARCHÉ	27 FÊTE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES Administration communale fermée	28 Permanence communale de 17h à 19h	29	30	

SEM. 35

SEM. 36

SEM. 37

SEM. 38

SEM. 39



# OCTOBRE



Déchets organiques  
Déchets résiduels



Papiers-cartons  
Sac bleu PMC



Demande de collecte  
d'encombrants asbl RCYCL :  
**087/55.48.78**  
3R : **087/89.08.39**

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

MARCHÉ

2

3

MARCHÉ

4

5

Permanence communale  
de 17h à 19h

6

Contes et  
comptines  
Bibliothèque

7

8

MARCHÉ

9

10

MARCHÉ

11

12

Permanence communale  
de 17h à 19h

13

14

Souper pâtes école  
Saint Jean-Sart

15

MARCHÉ

16

17

MARCHÉ

18

19

Permanence communale  
de 17h à 19h

20

21 GRANDE COLLECTE  
DE JOUETS DANS  
LES RECYPARCS

22

MARCHÉ

23 Congé d'automne

24 Congé d'automne

MARCHÉ

25 Congé d'automne

26 Congé d'automne

Permanence communale  
de 17h à 19h

27 Congé d'automne

28

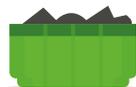
29 HEURE D'HIVER

MARCHÉ

30 Congé d'automne

31 Congé d'automne  
HALLOWEEN

MARCHÉ



## HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h  
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h  
Fermés les dimanches et lundis



04 240 74 74

SEM. 39

SEM. 40

SEM. 41

SEM. 42

SEM. 43

SEM. 44



# NOVEMBRE

Tous les indicateurs le confirment : nous devons réduire nos déchets. L'une des pistes, c'est de tendre vers le zéro déchet. **Il s'agit d'une démarche qui vise à réduire le gaspillage des ressources naturelles et la quantité de déchets générés.**

Elle est faite de petits gestes du quotidien, à adopter partout et tout le temps. C'est une question d'habitudes à prendre et de mauvais comportements à oublier. Notre "Kit zéro déchet" est là pour vous aider à franchir le pas...

👉 [www.intradel.be](http://www.intradel.be) → Produire moins de déchets → Kit ZD

Relevé du compteur  
ÉLECTRIQUE de nuit



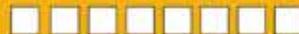
Relevé du compteur  
ÉLECTRIQUE de jour



Relevé du compteur de GAZ



Relevé du compteur d'EAU





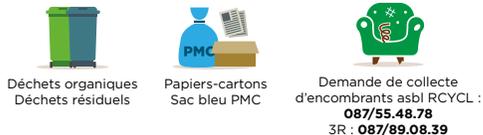
### HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h

Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h

Fermés les dimanches et lundis

# NOVEMBRE



MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

**1** Congé d'automne  
**TOUSSAINT**  
Fermeture des recyparcs

Administration communale  
fermée

**2** Congé d'automne

Administration communale  
fermée

**3** Congé d'automne



**4**

St-Hubert : Concours de  
cheval de trait

**5**

St-Hubert : Bénédiction  
des Chevaux **MARCHÉ**

LUNDI

MARDI

**6**

**7**

**MARCHÉ**

**8**

**9**

Administration communale  
fermée

**10**

Contes  
et comptines  
Bibliothèque



**11** ARMISTICE  
Fermeture des recyparcs

**12**

**MARCHÉ**

**13**

**14**

Collecte de sang **MARCHÉ**

**15**

Administration communale  
fermée

**16**

Permanence communale  
de 17h à 19h



**17**

**18**

**19**

**MARCHÉ**

**20**

**21**

Collecte de sang **MARCHÉ**

**22**

**23**

Permanence communale  
de 17h à 19h



**24**

**25**

**26**

**MARCHÉ**

**27**

**28**

**MARCHÉ**

**29**

**30**

Permanence communale  
de 17h à 19h



04 240 74 74

SEM. 44

SEM. 45

SEM. 46

SEM. 47

SEM. 48

J'irai où  
tu trieras !  
Ma couleur  
fera loi !



## DÉCEMBRE

"Vous reprendrez bien un dernier verre, Madame Labulle ?"

"Avec plaisir, Monsieur Trietout. Mais faites attention à la couleur !"

Ne vous trompez pas de bulle : la verte, c'est pour le verre de couleur. La blanche, pour le verre incolore. **De votre bon tri dépend la qualité du recyclage.**

Afin d'éviter la production de déchets inutiles, n'oubliez pas de vérifier si la bouteille n'est pas consignée... On compte sur vous !

[www.intradel.be](http://www.intradel.be) → Trier ses déchets → Bulles à verre

Relevé du compteur  
ÉLECTRIQUE de nuit



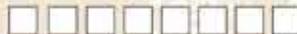
Relevé du compteur  
ÉLECTRIQUE de jour



Relevé du compteur de GAZ



Relevé du compteur d'EAU



SURVEILLEZ VOTRE PRODUCTION  
DE DÉCHETS GRÂCE À  
« MON CONTENEUR EN LIGNE »  
SUR [WWW.INTRADEL.BE](http://WWW.INTRADEL.BE)

# DÉCEMBRE



## HORAIRE DES RECYPARCS

Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h  
Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h  
Fermés les dimanches et lundis



04 240 74 74



Déchets organiques  
Déchets résiduels



Papiers-cartons  
Sac bleu PMC



Demande de collecte  
d'encombrants asbl RCYCL :  
**087/55.48.78**  
3R : **087/89.08.39**

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

**4**

**5**

MARCHÉ

**6 SAINT-NICOLAS**

**7**

Permanence communale  
de 17h à 19h

**8**

Village Gourmand  
de Noël  
Contes et comptines  
Bibliothèque

**9**

Village Gourmand  
de Noël

**10**

Village Gourmand  
de Noël

MARCHÉ

**11**

**12**

MARCHÉ

**13**

**14**

Permanence communale  
de 17h à 19h

**15**

Fête de Noël Amitié  
Age d'Or

**16**

**17**

Souper du TTC  
Aubel au Hall

MARCHÉ

**18**

**19**

MARCHÉ

**20**

**21**

Permanence communale  
de 17h à 19h

**22**

Village Gourmand  
de Noël  
Contes et comptines  
Bibliothèque

**23**

**24**

MARCHÉ

**25** Vacances d'hiver  
NOËL

Administration  
communale fermée

**26** Vacances d'hiver  
Fermeture des recyparcs

Administration  
communale fermée

MARCHÉ

**27** Vacances d'hiver

**28** Vacances d'hiver

Permanence communale  
de 17h à 19h

**29** Vacances d'hiver

**30**

**31** SAINT-SYLVESTRE

MARCHÉ

SEM. 48

SEM. 49

SEM. 50

SEM. 51

SEM. 52

# VERT DE SOFIE

POUR TOUTE QUESTION :

0497 / 70 11 00



Vert de SOFIE est une nouvelle activité lancée en 2020 par SOFIE, une société coopérative, filiale d'Intradel, dont la finalité sociale consiste à créer de l'emploi durable pour des personnes en difficulté sur le marché de l'emploi.

Vert de SOFIE propose un service de collecte de déchets verts à domicile, sur abonnement ou en vrac.

Au niveau du système par **abonnement**, les particuliers désirant recourir au service souscrivent un abonnement annuel en fonction du volume du conteneur choisi. Toutes les semaines au jour fixé, de mars à novembre, ils placent le conteneur devant leur domicile et un camion compacteur vient le vider.

L'abonnement annuel coûte 75 € pour un conteneur de 140 litres, 130 € pour un 240 litres et 295 € pour un 660 litres. Le conteneur brun est mis à disposition du client gratuitement.

Les communes desservies pour le service de collecte par abonnements sont les suivantes :

Amay – Awans – Chaudfontaine (excepté Vaux-sous-Chèvremont) - Crisnée – Donceel – Engis – Faimés – Fexhe – Flémalle - Herstal – Juprelle - Nandrin – Neupré – Remicourt – Verlaine - Waremme ainsi que Boncelles et le Sart-Tilman

Vous ne faites pas partie des communes ci-dessus ? Pas de soucis, vous pouvez également faire appel à Vert de Sofie pour l'enlèvement de vos déchets de jardin en vrac.

En ce qui concerne le service en **vrac**, si des particuliers abattent ou élaguent des arbres, taillent des haies et se retrouvent avec une grande quantité de déchets verts à évacuer, Vert de SOFIE leur apporte une solution. Ils peuvent faire appel, et ce quel que soit leur lieu d'habitation, à la société pour tout enlèvement de quantités importantes de déchets verts. Généralement, un devis est établi pour définir le coût de l'opération.

Tous les déchets collectés sont ramenés au Biocentre d'Intradel à Jeneffe où ils sont transformés en compost.

# Légende AUBEL

Place Nicolai, 1 • 4880 Aubel  
☎ 087/68 01 30 • 📠 087/68 82 95  
info@aubel.be • www.aubel.be



> Le **conteneur vert** (déchets organiques) et le **conteneur gris** (déchets résiduels) sont collectés **le vendredi**



> **Papiers-cartons** et **sacs bleus PMC**, collectés **1 vendredi sur 2** uniquement **les semaines impaires**



> Demande de collecte d'**encombrants à domicile** :

- **RCYCL asbl** propose un service de **collecte d'encombrants sur rendez-vous**.  
Coût : 20 euros/m<sup>3</sup> avec un minimum de 20 euros par enlèvement.  
Ce montant vous sera facturé par la Commune, qui prend en charge le coût restant (30 euros/m<sup>3</sup>). Les encombrants collectés par RCYCL sont triés puis acheminés vers les filières de réutilisation et de revalorisation.  
☎ **087/55 48 78** • [www.rcycl.com](http://www.rcycl.com)
- **Les 3R** (asbl De Bouche à Oreille) **collectent gratuitement vos encombrants réutilisables**, les réparent et les remettent en circuit à un juste prix, dans le magasin « Les 3R » (Rue Mitoyenne 218 à Lontzen).  
☎ **087/89 08 39** • [www.les3r.be](http://www.les3r.be)



> Collecte des sapins de Noël **le 13/01**

## MARCHÉ

> Tous les **mardis** et **dimanches**, de 8h à 13h Place Nicolai et Place Albert 1<sup>er</sup>



## RECYPARC DE PLOMBIÈRES

Rue du Cheval Blanc  
4850 PLOMBIÈRES  
☎ **087/46 23 03**

Accès gratuit sur présentation de votre carte d'identité

**Du mardi au vendredi > de 9h à 12h30 et de 13h à 17h**  
**Samedi > de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h**  
**Fermeture les dimanches et lundis**

Pour information, lorsqu'un jour férié tombe un lundi, les recyparcs sont systématiquement fermés le mardi qui suit pour permettre aux transporteurs d'évacuer et de remplacer les conteneurs du samedi.



## MON CONTENEUR EN LIGNE

Suivez votre production de déchets en ligne sur [www.intradel.be](http://www.intradel.be)  
Notez votre login et mot de passe pour ne pas les oublier :

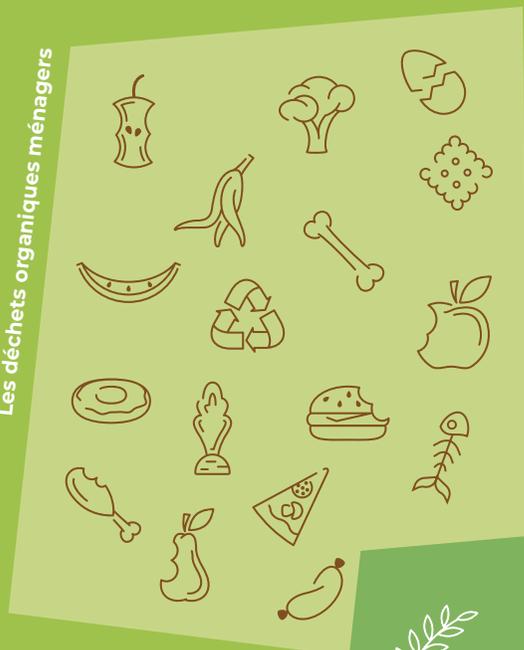
Login . . . . .

Mot de passe . . . . .



Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri. En savoir plus sur le tri sélectif et le recyclage ? Rendez-vous sur [www.fostplus.be](http://www.fostplus.be)

Les déchets organiques ménagers



Les déchets verts ou de jardin



# LES DÉCHETS ORGANIQUES...

**Ils sont bien connus de tous mais savez-vous ce qu'Intradel en fait ? On vous dit tout !!!**

**Tout d'abord, Intradel fait une différence entre des déchets organiques dits « ménagers » et les déchets de jardin (ou déchets verts). Ces 2 matières ne sont pas traitées de la même manière.**

### Les déchets organiques ménagers :

Ils sont collectés majoritairement en conteneurs verts mais également en sacs compostables dans certaines communes. Séparer les déchets organiques est important, car ils représentent près de 50% de nos déchets ménagers résiduels.

L'ensemble des déchets organiques de la zone Intradel seront traités et transformés en amendement organique, chaleur et électricité dans notre unité de biométhanisation. Ce procédé permet la production d'énergie verte et de compost de qualité.

### Que peut-on mettre dans le conteneur vert ou les sacs compostables communaux ?

- Les résidus alimentaires : légumes, fruits, viande, poisson, restes de repas, os, produits laitiers, pain, céréales, marc de café, filtres, sachets de thé, coquilles d'œuf.
- Les petits résidus de jardinage : feuilles, petite quantité de gazon, petites branches de haies taillées, brindilles, fleurs fanées, fruits tombés,...
- Autres déchets organiques : essuie-tout, mouchoirs, boîtes de pizza souillées, sacs de sucre et de pomme de terre en papier, litière pour chat (compostable), copeaux/sciure de bois.

Si vous souhaitez emballer vos déchets organiques avant de les déposer dans votre conteneur vert, seuls les sacs compostables ayant le logo : Ok compost/Tuv Austria sont acceptés ou alors des sachets en papier (sac à pain par exemple)

### Les déchets verts ou de jardin :

Comme son nom l'indique, ce sont les déchets qui proviennent de votre activité dans votre jardin. Ils sont déposés soit dans les recyparcs, soit dans un de nos 2 biocentres : Grâce-Hollogne ou Soumagne.

Les déchets traités sont principalement constitués de produits d'élagages, tailles de haies, tontes de pelouse, feuilles mortes et fleurs...

Ils sont recyclés en compost, BRF et Biomasse.

Le biocentre de Grâce-Hollogne permet aux communes, particuliers, et indépendants de déposer leurs déchets verts et de se procurer du compost de qualité.

En plus d'être un site de dépôt, c'est un centre de traitement de déchets verts dont la capacité annuelle avoisine les 40.000 tonnes. Les déchets verts qui y sont traités sont issus des recyparcs, des communes avoisinantes, des entrepreneurs de parcs et jardins, mais aussi des collectes en porte-à-porte dans les communes où elles sont organisées (Vert de Sofie par exemple).

**→ Plus d'infos sur nos sites et le tri : Chaîne Youtube d'Intradel : « Les outils d'Intradel »**